

Lully | Nouvelle mairie, nouvelles ambiances ?

Mairie et salle communale

215 route du petit lac, 74850 Lully

Commune rurale de près de 800 habitants, Lully appartient à l'agglomération transfrontalière du Grand Genève et bénéficie à ce titre d'une forte attractivité en matière démographique. L'ancienne mairie, difficile d'accès pour les personnes âgées et à mobilité réduite, a été transformée en logements, tandis qu'un terrain vierge et à caractère agricole permettait d'accueillir la nouvelle mairie. La commune ne dispose pas de véritable cœur de bourg, c'est un village déployé de part et d'autre de la route départementale que traverse le flux de véhicules. Aussi, l'idée initiale était de placer le nouveau bâtiment à proximité de l'école primaire et du petit stade, afin d'inscrire la mairie dans une logique d'équipements publics rapprochés les uns des autres.

« Nous voulions nous appuyer sur l'idée d'une place publique afin d'asseoir le bâtiment dans la commune, explique Philippe Delétraz, architecte du proje, avec sa consœur Sophie Mauro-Chassagne, car une mairie n'est pas un bâtiment comme un autre, et son transfert revêt toujours une dimension symbolique, parfois pas très bien vécu par les habitants. La nouvelle mairie se devait donc de répondre à des attentes fortes, notamment en matière de services et de lien social. » L'infrastructure se compose de deux bureaux (celui du maire et du directeur général des services), un espace d'accueil, une salle des fêtes, ainsi qu'une salle du conseil, aussi utilisée pour la célébration des mariages.



Cohérence architecturale

Souhaitant éviter une toiture plate ou un toit à deux pans simples, qui aurait développé des espaces perdus pour ce type d'équipement, les maîtres d'œuvre ont proposé un projet de double toiture, avec des pentes affirmées et acceptables sur le plan visuel, et dont la morphologie des noues n'écrase pas les façades. Ces dernières offrent des modénatures chaleureuses, et une omniprésence de carrelats bois où s'encastrent les fenêtres, horizontales, étirées à la façon de bandeaux lumineux. Le bâtiment dégage beaucoup de cohérence, à la fois dans le site choisi, mais aussi au regard de sa matérialité : un hommage à l'artisanat local du Chablais, avec la présence de la pierre, en parement des façades, du bois, des tuiles de terre cuite en toiture, couleur anthracite, dont les reflets rappellent ceux de l'ardoise, souvent utilisée dans nos régions.



Histoire de carrelats

Les vastes avant-toits, disposant de sous-faces en carrelats bois, poursuivent le continuum de la façade et jouent un rôle prépondérant sur le plan bio-climatique. Ils créent de grandes surfaces ombragées, tout autour du bâtiment, et, sur un plan esthétique, suggèrent un effet de couronne à l'ensemble. Philippe Delétraz insiste sur les éléments pragmatiques d'un tel projet : « Les difficultés, dans ce type de réalisation, résident souvent dans le fait de placer tout ce qu'on ne veut pas voir, comme les éléments techniques, le stockage ou le local poubelle, dans des espaces intégrés au bâti. Ici, le parti pris était de les rassembler sur la partie arrière, la moins visible, en dessinant une silhouette agréable du pignon orienté vers la route. » Et cette façade arrière, qui apparaît comme une « cascade » de carrelats bois, mérite justement le détour ! Soignée, délicate, en mélange naturel, elle est rythmée dans sa longueur par ces carrelats que le menuisier a eu le soin de tresser en partie basse. Mélange de styles rustique et moderne, un coffrage en bois mas-

sif permet en outre de masquer la structure de la charpente, telle une architrave sous la bande de rive. Sur son orientation ouest, le bâtiment se creuse d'un préau où un vaste panneau vitré évoque un grand cadre, inséré dans la façade en pierre, et cet espace de dégagement permet d'abriter les célébrations à la sortie de mariage ou les fêtes extérieures.

Ambiance domestique

À l'intérieur, la composition du carrelage au sol rappelle les carreaux-ciments à l'ancienne, dont les motifs se rapprochent de l'ambiance d'une maison plutôt que de l'univers d'un bâtiment public. La disposition des grands luminaires en cercle agrémentent les lieux d'une certaine spatialité, tout en participant à l'effacement des grands espaces intérieurs. Le couloir central distribue les bureaux tandis que la salle des fêtes présente des parois en carrelats bois, posés sur laine acoustique. Les variations des pans de toiture se retrouvent à l'intérieur, donnant dans certaines pièces la sensation d'être dans une maison d'architecte.



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Lully**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Chassagne & Deletraz architectes** | Économiste : **Caillaud ingenierie** |
BET Structure : **BE Plantier** | BET Fluides : **Caillaud ingenierie** | BET acoustique : **Rez'on**

SURFACE DE PLANCHER **640 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **1 879 923 € HT** |

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **2 271 885 € TTC** |

DÉBUT DU CHANTIER **02/2019** | MISE EN SERVICE **08/2021**